

Le Saumonois

ISSN 1712-6304

Lac-au-Saumon

Le jeudi 7 mai 2009

Volume 6, numéro 17

Édition grand tirage gratuite

lamatapedia.com/saumonois

Invitation à toute la population à participer aux activités de La petite séduction !



Très bientôt, Lac- au- Saumon recevra beaucoup de visite pour La petite séduction. Profitons-en pour se mettre beau : ménage des cours, petites retouches de peinture et pourquoi pas quelques éléments de décoration bleu - blanc ou vert !

Pour les tournages, l'horaire définitif vous sera communiqué dans la semaine qui précède la venue d'Annie et de toute l'équipe. Cependant, vous pouvez déjà garder vos disponibilités pour **la fin de semaine du 16-17 mai**. Nous aurons besoin du plus grand nombre possible de figurants pour plusieurs activités.



Bloc 1

- Des centaines de personnes portant un chandail blanc pour former un ange humain sur le terrain gazonné du Parc du centenaire (**samedi 16 mai - heure à confirmer**)
À noter qu'il y aura une pratique le dimanche 10 mai ,à 13h00, au parc.
- Des centaines de personnes dans la cour de l'église avec des fanions, trompettes, pancartes etc. pour encourager (**samedi le 16 mai - heure à confirmer**)

Bloc 2

- Une bonne foule sur la rue du Noviciat sur le tronçon situé entre l'usine de chlore et la première maison à droite, les gens sont invités à préparer des pancartes du style : Go Annie ! Go Dany ! On t'aime Annie !, On t'aime Dany ! Fonce Annie ! Plus vite Dany ! (**samedi 16 mai – heure à confirmer**)

Bloc 3 Aucun figurant n'est requis au bloc 3

Bloc 4

Une foule de plusieurs centaines de personnes est attendue sur la rue St- Edmond (tronçon qui va de la rue Dupont jusqu'à la rue de l'Église), pour un numéro complètement fou. (**Dimanche 17 mai – heure à confirmer**)

Bloc 5 Aucun figurant n'est requis au bloc 5.

Pour toutes ces activités, nous vous invitons à prévoir tout ce qui vous permettra de patienter avant les tournages. Exemple : De l'eau, une collation, de la crème solaire ou un parapluie, chaise pliante etc. Les gens responsables de la sécurité demandent aussi à toute la population de restreindre le plus possible la circulation automobile dans le village durant ces 2 jours de tournage.

Nous avons besoin de vous pour que notre tentative de séduction soit un grand succès. Donnons-nous raison d'être fiers !

Affaires municipales

JEAN GUY PELLETIER



Séance ordinaire du Conseil municipal du 4 mai 2009 : compte rendu.

30 personnes incluant les membres du conseil assistaient à la rencontre.

26 points à l'ordre du jour, les procès-verbaux des séances du conseil sont disponibles au bureau de la municipalité et sur le site :

www.lacausaumon.com/municipalite

Approbation des comptes

Le total des comptes du mois d'avril se chiffre à 106 370,13\$

Le journal des achats	76 642,64\$
Salaires	9 899,21\$
Comptes à payer	19 828,28\$

Période de questions

-Projet Camping : demande faite au Conseil de passer l'eau et l'égout vers le Parc du Centenaire.

-Terrain de balle-molle : un groupe se propose de relancer l'activité cet été.

-Proposition d'installer deux dos d'âne sur de l'Église coin St-Edmond.

-Question sur l'embauche du chef d'équipe. **qui ?** Réponse : le processus suit son cours.

Ménage de la Municipalité

Il est résolu de procéder à l'embauche d'une équipe de 4 journaliers surnuméraires afin d'effectuer le ménage des emplacements municipaux, pour une période maximale de 2 semaines, aux conditions établies à la convention collective.

Contrat de travail - directrice générale

La Municipalité et la directrice générale se sont entendues sur les termes d'un contrat de travail liant les parties. Les termes du précédent contrat s'appliquaient depuis le 31 décembre 2007.

32^e conférence régionale du réseau environnement

Il est résolu d'inscrire M. Camil Richard à cette conférence qui se tiendra à la salle communautaire d'Amqui le 21 mai.

Dossier d'urbanisme

-Mandat à un avocat

Il est résolu de mandater Me Jean-Pierre Chamberland dans le dossier d'infraction de M. Gilles Anctil afin d'obliger ce propriétaire à se conformer au règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2,r.8).

-Prolongation de délai

Il est résolu de prolonger le délai au propriétaire du 70, rue du Noviciat jusqu'au 30 octobre 2009 afin de lui permettre de régulariser son dossier et de se conformer aux plans et règlements de zonage.

Il est résolu de prolonger le délai au propriétaire du 173, route 132 jusqu'au 31 juillet 2009 afin de régulariser son dossier et de se conformer aux plans et règlements de zonage.

-Demande de PIIA (noyau villageois)

Il est résolu d'approuver le projet de rénovation du bâtiment principal au 20 rue de l'Église puisqu'il respecte les exigences des plans d'implantation et d'intégration architecturale de la municipalité.

Caserne à beffroi

-Demande d'aide financière

Rénovation de la caserne. Il est résolu de déposer une demande d'aide pour la restauration du bâtiment situé au 24, rue Bouillon, au Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Loi sur les biens culturels

Il est résolu de faire les démarches nécessaires afin de faire reconnaître la caserne au titre de bien culturel.

Répondant local

Le Conseil nomme M. Aurélien Beaulieu au titre de répondant local dans la structure d'accueil des nouveaux arrivants.

Société Locale de Développement (SLD)

-Aide financière

Il est résolu de verser l'aide financière 2009, d'un montant de 25 000\$, à la Société pour la gestion du Parc du Centenaire. Le résiduel de 25 000\$ prévu au budget servira pour des projets de développement économique.

Rapports de Secteur

MRC de la Matapédia - Jean-Claude Dumoulin

Messieurs Jean-Pierre Beaupré, Bruno Caron et Steve Lavoie ont été nommés dans leur secteur respectif inspecteurs municipaux.

Mandat au groupe MALLETTE

Procéder à l'évaluation de la structure organisationnelle de la MRC.

Code d'éthique

Un comité de travail pour rédiger un code d'éthique sera formé afin d'éviter les dérapages lors de décisions contestées.

Levée de la séance : 20h50

COLUMBARIUM

Raymond Thériault


prés. de la Fabrique

À la demande de quelques paroissiens, le Conseil de Fabrique a décidé de lancer à nouveau le projet d'un columbarium dans le mausolée de M. Bouillon. On se souvient que le projet avait été proposé à la population l'an dernier, mais faute de personnes intéressées, la Fabrique l'avait abandonné. On se rappelle l'essentiel de la chose.

Le mausolée de M. Bouillon peut accueillir 48 casiers susceptibles de contenir 2 urnes chacun. Chaque niche est fabriquée entièrement de granite taillé, résistant au choc, avec une plaque scellée pour une étanchéité à toute épreuve. Chacune est munie d'une porte en granite avec vis antivol, ornées de rosettes. Sur chacune de ces portes, il est possible de graver des inscriptions ou des illustrations au choix du client.

La Fabrique ne dispose pas des fonds nécessaires à la mise en oeuvre de ce projet, qui coûterait environ 10 000\$ pour les 24 premiers casiers. Cependant, si la Fabrique parvenait à vendre en pré-vente 4 ou 5 casiers de 100\$ à 200\$ moins cher que le prix régulier, elle disposerait du capital nécessaire.

Les gens intéressés peuvent s'adresser à M. Ghislain Roy au 418-778-3740. Si un nombre suffisant de personnes manifestent leur intérêt, la Fabrique procédera à la mise en oeuvre du projet.



GRATIEN LEBRUN & FILS ENR.
ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE - CHAUFFAGE - SERVICE DE BRÔLEURS

Yves Lebrun, technicien propriétaire
34, rue du Noviciat - C. P. 66
Lac-au-Saumon (Québec) G0J 1M0

R.S.B. : 2869 5344-57
LICENCE CHIMISTE : 7786

Tél. : (418) 778-5923
Pagette : (418) 629-8303



CARQUEST
ROUSSEL PIÈCES D'AUTO ÉLECTRIQUE ENR.

PIÈCES D'AUTOS **(418) 778-3735**

Atelier de réparation
Alternateur Démarreur
Vérification de batteries

299, St-Edmond, Lac-Au-Saumon, Qc



GARAGE
Deutscher Lafrance

Mécanique générale
Vente et pose de pneus
Soudure de tout genre

Freins et direction
Suspension - Silencieux
Moteur et transmission

400, Rte 132
Lac-au-Saumon
(418) 778-3955

Americaine,
Européenne
ou Japonnaise.

Jacques Dupéré s'exprime

JEAN GUY PELLETIER

Le 28 avril, 19h30 au Centre des loisirs, la municipalité recevait Jacques Dupéré, évaluateur à la MRC, accompagné d'un adjoint. Ces messieurs s'étaient déplacés à la demande du conseil pour répondre aux questions des citoyens(ennes) de Lac-au-Saumon sur le dernier rôle d'évaluation, en force depuis le premier janvier sur le territoire de la municipalité. 12 contribuables assistaient à la rencontre.

Rappelons que le service d'évaluation, la mise à jour du rôle, l'intégration à la réforme cadastrale, l'inventaire du milieu, la géomatique, font partie des services délégués à la MRC par la municipalité contre une quote-part de 24 636\$ en 2009.

Nous avons appris que l'augmentation du rôle a été de 12% en moyenne, 60% des propriétés ont été touchées.

Les résidences dans la partie urbanisée ont eu une augmentation de 10 à 15%, certaines de 30%, les commerces n'ont pas été affectés de même que le secteur rural.

La méthode utilisée pour confectionner le rôle est la méthode dite du Marché où l'on regarde les transactions, la valeur à laquelle elles ont été effectuées par rapport à leur valeur au rôle. 30 transactions sur les 380 résidences présentes dans ce qu'il appelle les unités de voisinage auraient suffi pour justifier les augmentations que nous avons connues. L'écart entre l'évaluation municipale et la valeur marchande, la proportion médiane, était de 70% avant le dépôt du rôle, avec le redressement, les résidences sont évaluées à 94% de leur valeur. En 2008, les gens sollicitaient le marché à 1,5 fois l'évaluation municipale. Malgré le redressement, les deux premières ventes en 2009 ramènent la proportion médiane à 70%, nous som-

mes toujours dans un marché spéculatif.

Parmi les explications d'une telle demande sur le marché immobilier à Lac-au-Saumon : Amqui ; qui aspire en grande partie la demande mais où les prix pour des unités comparables d'habitation sont plus élevés. Une résidence de 115 000\$ à Amqui se vend ici 80 000\$.

Les gens présents ont débattu avec l'évaluateur dans un carrousel d'échanges endiablé avec cette sorte de sentiment que l'on ne peut pas y faire grand chose finalement.

J'ai tenté d'avoir plus d'explication sur l'évaluation immobilière de l'usine Laakso (l'ancienne abattoir), je voulais qu'il s'exprime sur l'ex-usine à volailles, sans succès.

L'évaluation foncière de cette usine est passée de 892 000\$ à 231 400\$ au dépôt du précédent rôle d'évaluation le 1^{er} janvier 2006. À l'époque, Jacques Dupéré m'avait confirmé que la réévaluation avait été faite sur la valeur marchande d'une usine fermée, moindre qu'une usine en opération et qu'advint l'émission d'un permis pour fin de rénovation, il y aurait automatiquement une réévaluation de la propriété.

En 2009, la valeur au nouveau rôle de cette usine, qui a changé de propriétaire, de vocation, qui a été rénovée, qui était en opération en 2008, est toujours de 231 400\$. Certains intervenants ont parlé avec grande intelligence de développement économique pour attirer de nouveaux résidents à Lac-au-Saumon et y voir de nouvelles constructions s'ériger afin d'augmenter nos revenus fonciers. Fort bien, mais sans dépenser un sou, en suivant nos affaires, nous aurions pu exiger de l'évaluateur qu'il fasse son travail.

Avec l'hypothèse que cette usine ait pu retrouver sa valeur d'antan, il y

aurait eu là pour la municipalité un recouvrement de taxes foncières d'une hauteur égale à 6 résidences de 110 000\$ chacune.

Statistiques

De 1997 à 2007 inclusivement, il y a eu 13 constructions neuves dans le secteur village, une dans les rangs, 10 sur la rte 132, une dans le Parc de Maisons Mobiles. 2 maisons mobiles se sont ajoutées dans le village, 4 dans le PMM. Il y a eu ajout d'un chalet dans le village, 7 dans les rangs, 5 sur la 132.

Il y avait à la fin de cette période 27 terrains vacants desservis (aqueduc et égout) dont 9 étaient à vendre; 68 terrains non desservis dont 26 étaient à vendre.

En 2007 il y a eu 48 transactions immobilières réparties ainsi : 9 terrains, 33 résidences et 6 commerces.

Au sommaire des logements: 2 x 2 1/2, 19 x 3 1/2, 42 x 4 1/2, 20 x 5 1/2 pour un total de 83 logements sur le territoire.

Extraits du document : **Le portrait des tendances immobilières de la municipalité—Sept. 2008** disponible au bureau municipal.

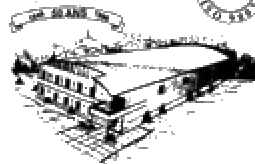


MAISON À VENDRE.

53, rue de l'Église, 418-778-3031

LES ENTREPRISES L. MICHAUD & FILS (1982) INC.

Spécialité :
Travaux de génie civil



341, rue des Forges
Amqui (Québec) G5J 3B3

Tél. bureau : (418) 629-2081
Télécopieur : (418) 629-3417

Sans frais : 1 888 639-2481

Le Saumonois

C.P. 155, Lac-au-Saumon (Québec) G0J 1M0
Bon d'abonnement pour 23 numéros

PAR LA POSTE Résident de Lac-au-Saumon26,45\$
PAR LA POSTE Résident de l'extérieur.....31,33\$
PAR COURRIEL11,50\$

Retournez ce bon d'abonnement avec votre paiement fait à l'ordre de **Le Saumonois**, à l'adresse ci-dessus.

Indiquez l'adresse postale ou courriel à laquelle vous désirez que vous soit expédié le journal.

n.b. lors de grands tirages, les frais postaux sont plus élevés pour les résidents de l'extérieur, d'où la différence de tarifs pour l'abonnement livré par la poste

CONSTRUCTION CAUSAP INC.

Entrepreneur Général

No R.B.Q. : 8281-5440-51

3, rue des Érables
Lac-aux-Saumons
G0J 1M0

Fernando Martin
(418) 778-5868



Résidentiel • Commercial • Rénovation

Nouvelles d'intérêt communautaire

Coopérative jeunesse de services
Francis St-Laurent

La CJS est de retour à Lac-au-Saumon pour une 5^{ième} année au cours de l'été 2009, et ce, grâce aux généreux donateurs, à la municipalité de Lac-au-Saumon, aux nombreux collaborateurs et aux bénévoles du comité local oeuvrant pour la réussite de la CJS année après année. Le tout s'adresse aux ados âgés de 13 à 17 ans désirant vivre une expérience intéressante, créer leur propre entreprise, connaître les avantages reliés au travail en équipe, et ce, tout en rendant service à la population.

Afin d'encourager les jeunes de la CJS, vous pouvez les engager afin d'effectuer de la tonte de pelouse, du gardiennage, de la peinture, des travaux sur les fermes, du débroussaillage, du raclage, du bois de chauffage, etc.

La jeunesse est l'avenir d'une communauté. Aidez-nous à mettre en valeur nos jeunes et leur faire sentir qu'ils sont utiles et importants.

Pour informations, contactez Francis St-Laurent, au 418-778-3796.



FOURNIER & FILS
Services thanatologiques

110, de l'hôpital
Amqui (Québec)
G5J 2J9

Tél.: 418.629.4431
Sans frais: 866.629.4431
Fax: 418.629.1983
info@gfournier.com

www.gfournier.com

Du 4 mai au 18 septembre, la population est invitée à relever le « Défi Transport actif » qui se veut une action concrète à faire pour sa santé et l'environnement.

Des prix de 150 \$, 100 \$ et 50 \$ seront remis. Pour connaître tous les détails et s'inscrire d'ici le 5 juin, rendez-vous au www.defitransportactif.com

La Caisse populaire de Lac-au-Saumon souligne ses 70 ans d'existence

JEAN GUY PELLETIER

Le dimanche 26 avril, 13h30, au Centre des loisirs, le conseil d'administration et les employées de la Caisse populaire de Lac-au-Saumon recevaient 85 membres en assemblée générale annuelle.

La rencontre était présidée par M. François Roussel. D'entrée, le président souligna les 70 années d'existence de la Caisse, fondée en 1939 et dont le premier président fut M. Philippe Roussel. Mme Rosalia Leclerc Pelletier est la dernière résidente de la municipalité à pouvoir se vanter d'un membership sans discontinu depuis la fondation : 70 années membre en règle de la Caisse populaire.

Au rapport du Conseil d'administration lu et commenté par le président, la présentation des états financiers de la Caisse fut l'affaire de la directrice générale, Mme Diane Caron.

Le total du passif et de l'avoir de la Caisse se chiffre à 11 428 298\$, en hausse de 2,2% par rapport à l'exercice précédent. L'argent, l'avoir des membres qu'ils déposent ou placent à la Caisse, inscrit au passif puisque cet argent appartient aux membres, totalise

9 749 717\$. Ce montant est comptabilisé en épargne à terme pour une somme de 6 224 988\$ et en comptes courants, épargne stable et d'opération pour une somme de 3 524 729\$.

70,4% du portefeuille d'épargne est détenu par 12,7% des membres ; Grands détenteurs, – plus de 100 000\$ en dépôt (chacun), environ 50 membres, et détenteurs intermédiaires, plus de 110 membres. Au 31 décembre 2008, la Caisse populaire de Lac-au-Saumon comptait 1283 membres.

Les revenus d'intérêts pour l'exercice se chiffrent à 614 678\$, la part payée aux membres de 219 499\$. De ces résultats, l'excédent à répartir était de 63 133\$ dont un montant de 14 623\$ en ristournes aux membres.

Deux sièges étaient en élections au Conseil d'administration, ceux de M. François Roussel et de M. Edmond Turbide, dirigeants sortants et rééligibles. Messieurs Roussel et Turbide furent réélus.

Une rencontre d'information sur le projet de regroupement avec la Caisse populaire Desjardins Vallée de la Matapédia suivait l'assemblée annuelle. L'objectif pre-

mier de ce projet consiste à former une seule institution financière avec dix places d'affaires. La Caisse de Lac-au-Saumon deviendrait un de ces centres de services. La nouvelle entité compterait 12 administrateurs dont un du Lac. La fusion, si acceptée à l'Assemblée extraordinaire du 25 mai 2009 par 2/3 des "membres de plein droit" présents, deviendrait légale le 1^{er} janvier 2010. Le Conseil d'administration de la Caisse populaire de Lac-au-Saumon serait alors dissous, les emplois au centre de services réduits à trois, Mme Diane Caron irait vers une semi-retraite.

La rencontre s'est conclue par un goûter et le tirage de 70 prix de présence de 50\$ que se partageront les membres présents.

Desjardins
Caisse populaire
de Lac-au-Saumon

Diane Caron
Directrice générale

15, rue Rioux c.p.280
Lac-au-Saumon Québec
G0J 1M0

Tél.:418 778 5835
Fax :418 778 3157

diane.h.caron@desjardins.com